

Compte rendu du conseil municipal
du mercredi 25 novembre 2020 - ensemble municipal à 20 H 30

Date de convocation : 18 novembre 2020

Ordre du jour :

- Commission d'appel d'offres,
 - Accord-cadre pour la fourniture de gasoil et sans plomb 95 station-service automatisée sise « Place des Mineurs »,
 - Amortissement du matériel de mise aux normes PCI de la station-service,
 - Tarifs utilisation de l'ensemble municipal,
 - Décisions modificatives,
 - Correspondant sécurité routière,
 - Dénomination ECOLE,
 - Informations et questions diverses.
-

Présents : Mme BOUNAB Agnès, maire, M LURAT Thierry, Mme JOUIN Sylvie, M GONÇALVES Patrik, Mme ROBIN Anne-Marie, adjoints, Mme CASTEL Blandine, MM AMOUR Philippe, JUNIET François, Mme MAZE Myriam, M OLIVIER Jean-Yves, M BOIRE Jean, Mmes OLIVIER Brigitte et D'ONOFRIO Maria.

Excusés : M DENIS Gilles qui a donné pouvoir à Mme D'ONOFRIO Maria et Mme FAUCONNIER Nathalie (arrivée en séance à 21h40) à Mme MAZE Myriam.

Secrétaire de séance : M GONCALVES Patrik.

Observation d'une minute de silence.

Procès-verbal de la séance précédente

Mme le maire soumet à l'approbation le procès-verbal du dernier conseil municipal (09/10/2020). Les élus l'adoptent à l'unanimité des membres présents et passent à l'ordre du jour.

**Toutes les délibérations ont été votées à 15 voix POUR (13 présents + 2 pouvoirs)
sauf la délibération n° 47 : « dénomination ECOLE : Pour : 14 – abstention : 1.**

DEL42/2020 Objet : commission d'appel d'offres (CAO).

Le conseil municipal,

VU les articles L1414-2 et L1411-5 du CGCT,

Considérant qu'il convient de désigner les membres de la CAO et ce pour la durée du mandat,

- composition : le maire ou son représentant, président de la commission, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus parmi les membres de l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal **décide** de procéder à l'élection des membres chargés d'appartenir à la commission d'appel d'offres :

Votants : 15 - SE : 15

Ont obtenu : Délégués titulaires :	LURAT Thierry	15 voix
	GONCALVES Patrik	15 voix
	JOUIN Sylvie	15 voix
Délégués suppléants :	ROBIN Anne-Marie	15 voix
	OLIVIER Brigitte	15 voix
	DENIS Gilles	15 voix

- désigne MM LURAT Thierry, GONCALVES Patrik, Mme JOUIN Sylvie, membres titulaires et Mmes ROBIN Anne-Marie, OLIVIER Brigitte et M DENIS Gilles, membres suppléants.

Accord-cadre pour la fourniture de gasoil et sans plomb 95 station-service automatisée sise « Place des Mineurs »

Mme le maire rappelle que l'accord-cadre relatif à la fourniture de gasoil et sans plomb 95 de la station-service arrive à terme le 31 décembre 2020.

Elle expose au conseil municipal qu'une consultation concernant un accord-cadre de 4 ans (2021 – 2024) pour la fourniture de gasoil et sans plomb 95 pour le remplissage de la cuve de la station-service a commencé le 29 octobre 2020 et se termine le

1^{er} décembre 2020 à 12 H.

L'ouverture des plis se fera par la CAO semaine 49.

Le conseil municipal a émis un avis favorable pour délibérer en distanciel pour :

- Prendre acte de l'avis d'attribution de la CAO,
- Autoriser le maire à signer les marchés et toutes les pièces administratives et comptables avec les fournisseurs de carburant relatives à cet accord-cadre et pendant toute sa durée.

DEL43/2020 Objet : amortissements automate de paiement station-service

Coût de la mise aux normes PCI automate de paiement : 10 812 €

Méthode retenue : linéaire - durée d'amortissements de 6 ans (1 802 €/an)

De 2021 à 2026, les crédits seront inscrits aux budgets de la station.

DEL44/2020 Objet : tarifs utilisation ensemble municipal – stade - barnums.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les tarifs suivants pour l'utilisation de l'ensemble municipal à compter du 1^{er} janvier 2021 :

I) ENSEMBLE MUNICIPAL

A- ASSOCIATIONS – ORGANISATEURS – SOCIETES

1° Réunions – conférences (sans droit d'entrée) – Téléthon : **gratuité**

2° Jeux – spectacles – soirée dansante – concert – Loto – rifles : **100 €**

3° dîner dansant : **200 €**

B- PARTICULIERS

Grande salle : repas : **200 €** - vin d'honneur : **100 €**

Petite salle : **70 €**

Remplacement de la vaisselle manquante :

* couvert : **1,20 €** * assiette, tasse : **2,50 €** * verrerie : **1,50 €**

Préau avec cuisine et sanitaire : **80 €**

II) STADE

A- ASSOCIATIONS BUXIEROISES

Gratuité totale avec possibilité d'utiliser les tables et les bancs stockés sous les tribunes.

B- ASSOCIATIONS EXTERIEURES – PARTICULIERS

Stade et locaux (vin d'honneur, repas plein air) : **40 €**

Location tables et bancs : **20 €**

III) BARNUMS

Mis **gratuitement** à la disposition des **associations buxiéroises** sauf s'ils sont utilisés pour des manifestations de plein air à but lucratif telles que lotos ou concours de belote. **Dans ce cas, le tarif est de 60 €.**

DEL45/2020 : décisions modificatives

INVESTISSEMENT

Dépenses : article 1641 capital emprunts : - 11 €

Dépenses : article 2188 programme matériel : + 11 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses imprévues : 3 500	FPIC : 25 121
Autres matières et fournitures : 20 000	Taxe additionnelle droit de mutation : 18 272 €
Divers : 23 139	Fds départemental péréquation TP : 3 268 €
Intérêts des emprunts : 22	
TOTAL : 46 661	TOTAL : 46 661

DEL46/2020 : désignation du « correspondant sécurité routière ».

Madame Le Maire invite le conseil municipal à désigner un « correspondant sécurité routière » qui sera le relais privilégié entre les services de l'état et les autres acteurs locaux et veillera à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière, ainsi qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne « correspondant sécurité routière » : M OLIVIER Jean-Yves, conseiller municipal.

DEL47/2020 : dénomination ECOLE.

Le vendredi 16 octobre 2020, Monsieur Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie, au collège du Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), a été la victime d'une attaque terroriste.

Monsieur Samuel PATY était originaire de Moulins (Allier).

Ses parents Bernadette et Jean ont exercé leur métier d'instituteurs à l'école primaire de Buxières-les-Mines.

Les conseillers municipaux ont une pensée émue en évoquant sa grand-mère, Mme Marcelle SIGALAS, agent communal à l'école maternelle de Buxières-les-Mines durant de nombreuses années.

La municipalité souhaite donner le nom de Samuel PATY, à l'école primaire, en sa mémoire.

Après accord de Mme et M. PATY, Madame le Maire propose le nom de : Ecole Samuel PATY.

Le conseil municipal émet un avis favorable à : Ecole Samuel PATY.

Informations diverses

- 1) Remplacement de deux ordinateurs au secrétariat de mairie (bureaux accueil et comptabilité).
- 2) Le dossier de candidature « Label Ecoles Numériques » est en cours d'instruction à l'éducation nationale.
Les équipements (écran numérique interactif pour l'école primaire) ne peuvent pas être commandés avant la signature de la convention avec l'état (dans le cas de l'attribution d'une subvention).
- 3) Dossier amendes de police : travaux de sécurisation Rue de la place Adolphe Bonneau
Octroi d'une dotation de 282,17 €
Le panneau zone 30 est commandé. La pose et le passage piétons seront réalisés par le SI Ygrande
- 4) Réfection des couvertures du préau de l'école primaire
Le devis de la Sarl Aire de Charpenterie de Tortezeais est accordé pour un montant de 16 672,86 € TTC.
Le dossier DETR a été reçu, complet, en Préfecture de l'Allier le 29 septembre 2020. Ce projet peut donc recevoir un début d'exécution mais ne vaut en aucun cas décision d'octroi de la subvention.
- 5) Mme le maire donne connaissance à l'assemblée de la décision des membres du CCAS d'opter pour la solution confection + portage des repas à domicile des personnes à compter du 1er janvier 2021, proposée par l'association d'aide pour les personnes en situation de handicap de Saint-Hilaire : prix du repas : 6 € ou 6,50 € avec le potage. Le CCAS facturera aux bénéficiaires : 6,30 € ou 6,88 € avec le potage
Rappel : jusqu'au 31/12/2020, le repas est facturé au CCAS par la maison de retraite de Cosne d'Allier : 6,10 €. Le CCAS facture 7 € aux bénéficiaires (portage avec le véhicule de la commune et livré par le personnel communal ou les élus (weekend et jours fériés)).
- 6) Mme le maire indique qu'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la cantine scolaire aura lieu du 24/11/2020 au 16/12/2020.
- 7) Les élus ont été contactés par deux sociétés qui recherchent des terrains pour implanter du photovoltaïque au sol. Les parcelles des anciennes friches industrielles (carreau de la mine), propriété de l'Etat, pourraient convenir au projet.
Le conseil municipal a émis un avis favorable afin que Mme le maire poursuive ce dossier et notamment démarche auprès de l'Etat pour connaître les modalités d'acquisition et la faisabilité du projet.
(Mme D'Onofrio n'a pas fait valoir la procuration de M Denis pour cet avis).
- 8) Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, Eiffage réalisant les travaux pour Auvergne Très Haut Débit indique que le chantier suit son cours.
Vous pouvez vous connecter sur le site Auvergne Très Haut débit pour vous renseigner sur l'éligibilité de votre foyer.

Plus aucun membre ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h 15.



Mme Le Maire,

BOUNAB Agnès.